

FERMENTS DE DISCORDE...

L'encre coule... coule! Toujours à propos de l'horripilante question de l'entente entre le *Parti socialiste* et la C.G.T. Sans qu'il soit besoin d'autre argument pour montrer les dangers de cette proposition, les passions soulevées, l'émotion causée dans tous les milieux suffiraient. La question est irritante, dissolvante, - donc dangereuse.

A en croire le citoyen Guernier (*), et aussi l'un des auteurs de la proposition, le citoyen Renard, secrétaire de la *Fédération du Textile*, on attache trop d'importance à la question: c'est une question de rien, tout plein innocente, qui ne touche pas à l'organisme confédéral.

Vraiment? Mois alors. Comment expliquer que cette si innocente et si peu dangereuse question ait pour première conséquences, dès son adoption par le Congrès du *Textile*, de faire redouter une scission dans cette fédération. N'est-ce pas que sous un aspect anodin, elle apporte un trouble profond dans le mouvement syndical en rompant son harmonie, qui résulte justement de ce que, dans les milieux corporatifs, on évite avec soin les irritantes questions politiques.

D'ailleurs, pour se convaincre de la valeur des dires de Guernier et de Renard, il suffit de rapprocher de leurs affirmations les arguments du rapport voté par la *Fédération socialiste du Nord*. La besogne des syndicats y est étudiée avec l'esprit d'un Waldeck-Rousseau: les syndicats ne doivent être ni «jaunes» ni «rouges»; ils doivent limiter leur action au cercle que leur a tracé la loi; faire de la mutualité, veiller au respect des lois ouvrières.

«En somme, est-il dans ce Rapport, bien qu'elle soit une des formes — et nécessaires — de la lutte de classe, l'action syndicale ou corporative s'exerce dans les limites du système capitaliste ou du patronal, que les grèves les plus victorieuses laissent subsister. Elle est, par suite, et ne peut être que réformiste dans le bon sens du mot, même quand elle s'accompagne de violences et de recours à la force».

Voilà, réellement exposée, la conception syndicale de Guernier, Renard et leurs amis. Elle est, exactement, le contre-pied du premier article constitutif de la C.G.T. affirmant la conscience révolutionnaire du prolétariat syndiqué et posant comme but économique l'abolition du Salarial et du Patronat.

Ainsi, la *Fédération socialiste du Nord* trouve les syndicats trop révolutionnaires; elle veut les faire rentrer dans le cadre de la loi, les faire évoluer sur le terrain strictement corporatif. On voit, par cela même, combien l'opposition est grande entre cette conception étroite et celle qui vivifie la Confédération. Il y a opposition de principes, de ligne de conduite, de direction donnée au mouvement.

Et quand on a noté cette discordance fondamentale de conception, on ne peut souscrire aux dires de Guernier et de Renard assurant très anodine la proposition d'entente entre la C.G.T. et le *Parti socialiste*.

Ce qu'il y a de très anodin, c'est la façon dont la question est posée. En effet, de prime abord, il n'y a rien de brutal, - c'est habilement amené. Il le fallait! L'organisation confédérale est aujourd'hui trop forte et trop vigoureuse pour qu'une proposition catégorique de régression aux anciens errements, pût être accueillies sans d'unanimes protestations.

Mais, allons plus avant, voyons quelles sont les combinaisons et les vues d'avenir de la *Fédération du Nord*:

(*) La logique nous amènerait à penser qu'il s'agit d'Émile GUERNIER mentionné dans la notice en page 40. Cependant il est difficile de l'associer au guesdiste RENARD, GUERNIER étant un «socialiste indépendant», c'est-à-dire de la bande des politicards radicaux Alexandre MILLERAND, Jean JAURÈS, René VIVIANI, «ralliés» au «socialisme politique». Si les socialistes-guesdistes voulaient «lier» l'organisation ouvrière à «une» organisation politique, les socialistes-indépendants voulaient seulement qu'elle agisse en «intelligence», c'est par «concertation» dirions-nous aujourd'hui, c'est à dire de «concert», en «communauté», autrement dans l'intérêt du «moins-disant» économique, celui dont l'intérêt est ailleurs, en l'occurrence où ils sont eux-mêmes, à l'*Aquarium* national. L'absence de possibilité de consultation de l'édition n°307 de la *Voix-du-Peuple* ne nous permet de conclure sur ce point. L'hypothèse d'une conjonction furtive entre les «socialistes-guesdistes» et les «socialistes-indépendants» n'exclut la réalité d'un coït aussi qualifié, l'avenir le prouvera largement. (Note A.M.).

«En cas de refus de la Confédération du Travail, cette entente nécessaire devra être poursuivie soit localement, entre le ou les syndicats de chaque commune et la section du Parti, soit départementalement entre les syndicats fédérés du département et la fédération départementale du Parti».

Quel joli prélude à l'entente! Pour réaliser cet accord tant rêvé entre un parti politique et les syndicats, on commence par semer la discorde au sein de ceux-ci.

C'est tout à fait charmant! Il n'y a pas d'équivoque possible. La chose est écrite en toutes lettres, - expressément proclamé.

Du fait fait de cette proposition, les Syndicats seraient transformés en champ clos ou, comme il y a quinze et vingt ans, on discuterait seulement politique et ou ou se chamailleraient fort pour décider si l'on «s'entendra» ou non avec le «Parti».

Or, si le syndicat, oubliant sa raison d'être, qui est de grouper tous les salariés, «sans distinction d'opinion politique ou philosophique» se prononce pour «l'entente», que feront les syndiqués opposés à ce mariage? C'est bien simple, ils divorceront!... Ils quitteront cette organisation qui aura perdu son caractère de syndicat et de groupement d'«intérêts», et sera devenu un groupement d'«opinions».

Cette proposition a une autre signification: elle implique qu'on va tenter l'assaut de la Confédération au Congrès d'Amiens, et si, en bloc, le coup ne réussit pas, «en cas de refus de la Confédération», on tentera, en détail, la dislocation de l'organisme économique par la base, - par l'effritement des syndicats.

Il suffit que les Syndicats sachent quels dangers les menacent pour qu'ils s'engagent.

Le citoyen P.M. André (**), dans le *Socialiste*, voit les choses sous un autre angle.

A son avis, tout le mal vient des libertaires de la Confédération, - et c'est contre eux que la proposition d'entente entre le *Parti socialiste* et la C.G.T. est dirigée.

Le citoyen André reconnaît excellents les principes d'auto-émancipation qui forment l'enseignement syndicaliste; mais il ne voudrait pas qu'en disant aux travailleurs: «Ne comptez que sur vous même, sur vos propres efforts!», cet enseignement retentisse jusque sur les «personnes interposées» du socialisme. Un peu trop hypnotisé par la politique, il en voit partout.

«Entre vos mains, dit-il, les syndicats et leur organe central, la Confédération, ne sont pas "neutres", puisque, ont l'a dit, ils font une "politique anti-politique". Votre propagande "contre tous les politiciens" englobe dans le même mépris cléricaux, radicaux et socialistes révolutionnaires...».

Il est évidemment très ennuyeux, pour certains, que les principes de la C.G.T. soient la mise en action de la formule que nous a transmise l'*Internationale*: «L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

Certes, dans les organisations syndicales on s'efforce, avec juste raison, de vulgariser ce principe, de l'inculquer à tous. Oui, on serine, sans fin ni cesse, que les travailleurs doivent faire leurs affaires eux-mêmes, ne compter que sur eux-mêmes.

A-t-on tort? Évidemment, non. En ce faisant on a un but d'éducation, on vise à développer l'esprit de révolte, à accroître la conscience des travailleurs et on ne songe guère aux répercussions parlementaires que cela peut avoir.

Le citoyen André a tort de nous faire grief de cette propagande qui vise à faire des travailleurs des hommes pleinement conscients; il formule des griefs de candidats ombrageux - et qui ressemblent à celui formulé après le Congrès de Bourges. Ne disait-on pas que la date du PremierMai-1906 avait été choisie pour faire une niche aux candidats socialistes? Or, j'en appelle aux presque 400 délégués qui étaient à Bourges: aucun ne songea, à ce moment - à 18 mois de distance, - qu'il y aurait des élections en mai 1906.

Aucun n'y songea, - pas plus ceux ayant des opinions parlementaires que les anti-parlementaires. Et ceci m'amène à souligner un état d'âme auquel le citoyen André me paraît être étranger. L'état d'âme au milieu

(22) Il s'agit d'un rédacteur du journal national du *Parti socialiste*; aucune indication biographique connue à son sujet. (Note A.M.).

économique qu'est la C.G.T. Il dit, - après bien d'autres, et sans que l'affirmation gagne en véracité à être réitérée, — que la C.G.T. est, «*du fait de ses militants*», anti-parlementaire, il se trompe grandement. Il y a des libertaires au *Comité confédéral*, - mais il n'y a pas que des libertaires, il s'en faut.

Et pour tant, tous ces camarades d'opinions «*politiques*» diverses vivent en accord. A quoi cela tient-il? Simplement à l'influence du milieu.

Telle quelle est actuellement constituée, la C.G.T. est un organisme d'unification, tant matérielle qu'intellectuelle. Les passions publiques s'y éteignent. Personnellement, je m'y suis lié de très cordiale amitié avec des guesdistes !!!

Or, citoyen André, ne serait-ce pas parce que vos préoccupations vous portent davantage vers la propagande «*politique*» que vous découvrez au sein de la C.G.T. une «politique anti-politique»? Je serais tenté à le croire, d'autant que les appréciations que vous portez sur le *Syndicat des Travailleurs des Chemins de fer* me paraissent relever des mêmes préoccupations: vous le cotez comme faisant de la politique parce qu'il agit sur le Parlement autant et plus que sur les Compagnies. Or, (sans vouloir discuter s'il compte trop sur le Parlement et s'il n'agit pas assez sur les Compagnies) je suis d'un avis opposé au vôtre: ce syndicat ne fait pas de la politique parce qu'il agit ainsi.

Les travailleurs des Chemins de fer subissent une situation spéciale; l'État est un peu leur patron et lorsqu'ils se tournent vers lui, c'est comme ses salariés directs.

D'ailleurs, quand ils s'adressent à des députés, ils le font «*sans-distinction d'opinion*»; s'ils faisaient un choix, donnaient leur préférences aux uns, sous prétexte qu'ils arborent telles ou telles opinions, alors oui, ils feraient de la politique.

L'argumentation du citoyen André est donc trop «*politique*», - en ce sens qu'il découvre partout des intentions de cet ordre et que c'est le prétexte d'enrayer un courant de ce genre qui, à son avis, a donné naissance à la proposition de la *Fédération du Nord* et de la *Fédération du Textile*... proposition qui est identique et qui ne se présente sous deux aspects que parce qu'elle se pose dans deux milieux différents.

Les raisons invoquées par la *Fédération du Nord* sont les seules qui expliquent clairement la proposition de «*rapprochement*».

Et ce sont celles-là que les organisations ouvrières retiendront pour se garer des germes de discorde et de désunion que ferait pulluler au sein de la C.G.T. l'adoption de la proposition du *Textile*.

Émile **POUGET**.
